

Uni 3e âge : le comité de liaison des universités du 3e âge de Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

Le Comité de liaison des Universités du 3^e âge de Suisse

A l'heure actuelle, on compte six Universités du 3^e âge en Suisse soit, en allant d'ouest en est, Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Berne et Bâle. La plus ancienne est celle de Genève, fondée en 1975 à l'initiative du conseiller d'Etat Chavanne et d'un groupe de personnalités de l'Université. L'entreprise connut un succès immédiat et, en 1977, l'Université de Neuchâtel emboîta le pas. Les premiers contacts entre les deux institutions se déroulèrent paradoxalement hors de Suisse, à l'occasion des Congrès internationaux des U3A de Namur et de Nancy. Il apparut très

rapidement que les liens encore informels qui s'étaient noués entre responsables des deux premières U3A de Suisse devaient être approfondis, à plus forte raison que d'autres cantons avaient suivi le mouvement et qu'un échange d'expériences ne pouvait se révéler que bénéfique.

On tomba d'accord sur la nécessité d'institutionnaliser ces relations, et un projet de règlement fut soumis à la Conférence des Recteurs des Universités de Suisse qui l'adopta en novembre 1982 à Lausanne. Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre l'objectif du Comité de liaison ainsi créé, il nous paraît utile de reproduire ci-après l'article 2 de ce règlement: «Le Comité de liaison a pour but de promouvoir la création et le développement d'Universités du 3^e âge dans notre pays, de coordonner leurs activités et de favoriser les échanges de tous genres entre leurs membres.

Il renseigne les autorités universitaires sur ses activités et celles de l'Association internationale.

Le Comité désigne ses délégués officiels au Conseil d'administration de l'Association internationale et à l'Assemblée générale, ainsi que leurs suppléants.»

Cette déclaration d'intention n'est pas sans importance, et elle signifie, dans sa première partie, que les Universités du 3^e âge ne sont pas un univers clos et limité aux cantons universitaires. Si certaines de nos U3A comme Connaissance 3 dans le canton de Vaud, Neuchâtel et Fribourg ont déjà créé des «antennes» hors du chef-lieu,

il est évident que les cantons non universitaires devraient pouvoir faire bénéficier leurs aînés d'institutions semblables dont le besoin n'a plus à être démontré. Plusieurs milliers de personnes retraitées sont actuellement inscrites à l'une de nos UNI 3; ce chiffre ne représente pourtant qu'une petite fraction d'un public potentiel, et il paraît donc judicieux de ne pas oublier les habitants aînés de certains de nos cantons moins privilégiés, sans entrer pourtant en concurrence avec les Universités populaires qui y sont déjà implantées ou d'autres institutions similaires. En effet, pour éviter tout malentendu à ce propos, le Comité de liaison a proposé la définition suivante d'une Université du 3^e âge en Suisse: «Toute institution qui a pour but de répondre aux besoins culturels et scientifiques des personnes du 3^e âge peut être considérée comme U3A à la condition que, par ses méthodes et le niveau de son enseignement, elle soit reconnue comme telle par une Université cantonale et par le Comité de liaison des U3A de Suisse».

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces différents points lors des prochaines parutions de ce journal, et nous espérons que cette chronique permettra d'établir des liens entre les lecteurs d'«Aînés» et les U3A qui pourront, par ce truchement, se faire mieux connaître.

R. J.

(Photographie aimablement mise à disposition par la Feuille d'Avis de Neuchâtel)



Avis aux clubs, institutions sociales, etc.

Une assemblée, une manifestation en vue? «Aînés» peut intéresser vos membres. Aussi sommes-nous volontiers disposés à vous offrir des numéros à distribuer aux participants. Il suffit au responsable de remplir le coupon ci-dessous et de l'envoyer **15 jours avant la manifestation** à: «Aînés», case postale 2633, 1002 Lausanne. A titre de promotion, ces numéros seront offerts gratuitement.

Commande de numéros gratuits

Nom _____
Rue _____
NP/localité _____
Tél. _____
demande _____ exemplaires gratuits
d'«Aînés» pour la manifestation
suivante: _____
organisée par _____
à envoyer pour le (date): _____
Signature _____